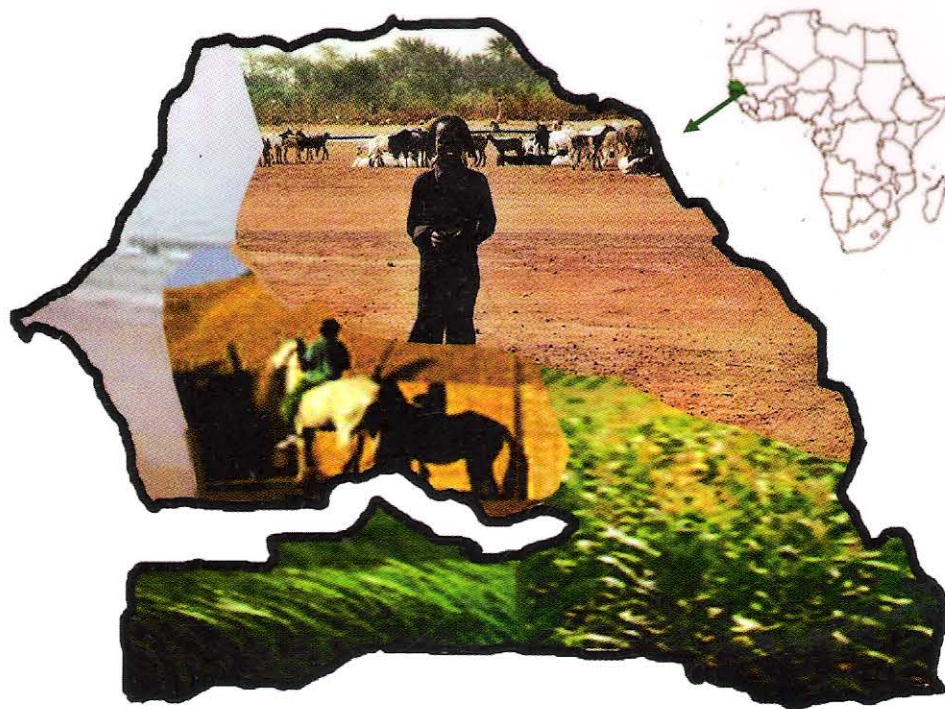


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

VI. AGRICULTURE

I- INTRODUCTION :

L'agriculture au Sénégal est surtout de type familial marquée par la pratique de cultures rentières, généralement l'arachide et/ou le coton, pourvoyeuses de revenu monétaire à côté d'une ou de deux cultures vivrières nécessaires à l'alimentation de base, selon les cas l'une ou l'autre des cultures pouvant être dominante (activité principale). Ce schéma a pendant longtemps été favorable au positionnement du Sénégal sur le marché international de l'arachide et de ses produits de transformation, héritage de son passé colonial. La plupart des politiques agricoles volontaristes ont donc jusque-là cherché à se mouvoir dans ce schéma au prix d'un encadrement rural coûteux, mais compréhensible au vu des enjeux dans ce secteur.

Ce présent chapitre s'attelle à dresser la situation agricole du Sénégal en 2005 en dégageant tout d'abord les tendances et tous les éléments s'y rapportant pour mieux apprécier la situation actuelle et ses déterminants et même pouvoir appréhender son évolution structurelle à la lumière des programmes et projets élaborés pour le secteur agricole.

II- LES TENDANCES

L'agriculture est la principale activité en milieu rural et occupe la frange la plus importante de la population sénégalaise. Les statistiques économiques révèlent qu'en 2004, le secteur agricole (composé des sous secteurs de: L'agriculture vivrière, l'agriculture industrielle ou d'exportation et la sylviculture et exploitation forestière) occupait plus de 33.3% des actifs (en équivalent temps plein) dont 62.1% dans le sous secteur de l'agriculture vivrière. Sur la période 1980-2004, le nombre d'actifs dans ce sous secteur s'établit en moyenne à 36.9% par an. Toutefois il s'inscrit tendancièrement en hausse. Ce phénomène est observé de la même manière et dans des proportions quasi identiques pour tous les autres sous secteurs. Du fait de son caractère familial, cette agriculture est très largement confinée au secteur informel, en moyenne 0.8% seulement des actifs agricoles (uniquement du sous secteur de l'agriculture vivrière) se retrouvant dans le secteur moderne. Ce taux tend aussi à décroître et est de 0.3% en 2004.

La contribution de l'agriculture à la formation du Pib en volume est fluctuante sur la période 1980-2004, mais avec une tendance légèrement décroissante. Cette contribution est de 8.3% (12.1% pour tout le secteur primaire hors pêche et hors mines) en 2004, contre 10.8% en moyenne sur toute la période 1980-2004 (15.1% pour tout le primaire hors pêche et hors mines sur la même période). La contribution au Pib de l'agriculture vivrière est significativement plus forte que celle de l'agriculture industrielle ou d'exportation tout au long de la période. La contribution de l'agriculture à la croissance économique présente des fluctuations plus prononcées (étayées par un coefficient de dispersion plus élevé que les contributions au Pib) sur la même période et vaut en moyenne 0.04%, avec une plus forte contribution moyenne de l'agriculture vivrière 0.12% contre 0.03% et 0.01% pour respectivement l'agriculture industrielle ou d'exportation, et la sylviculture.

Différentes simulations sur l'activité notamment, et intégrant ces contributions de façon déterministe montrent que la contribution à la croissance économique du sous secteur de l'agriculture industrielle ou d'exportation expliquent convenablement la formation du Pib, contrairement au sous secteur de l'agriculture vivrière.

Des tests de stabilité sur des sous périodes convenablement choisies (les périodes séparées par les années de sécheresse) ne permettent pas d'identifier une instabilité de l'activité économique relevant des cycles de sécheresse.

Une analyse factorielle sur les données de la présente campagne sur les cultures hivernales révèle la présence d'un pôle qui associe les performances de production avec l'accroissement des superficies de culture (cultures extensives), à côté d'un autre pôle caractérisé par les bons rendements.

L'examen de ces deux pôles montre que seules les productions de maïs et de fonio s'associent à de bons rendements, ce qui pourrait être le cas du sésame qui est une culture nouvellement implantée.

Kaolack associe des productions significatives à d'importantes surfaces emblavées. Dakar et Saint-Louis ne peuvent dans une certaine mesure se permettre d'accroître leurs productions agricoles de façon extensive. Kolda, Tambacounda, et dans une moindre mesure Ziguinchor sont associés à des rendements intéressants.

III- LES PROGRAMMES EN INSTANCE OU EN COURS :

A la lumière de ces tendances en deçà des espérances qu'un pays en développement comme le Sénégal peut attendre de son secteur agricole, l'Etat a voulu réformer en profondeur l'agriculture sénégalaise afin de sauvegarder à la fois les enjeux économiques et sociaux. Les principales orientations de cette réforme sont contenues dans la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, qui à partir d'un diagnostic fourni, en donne la principale orientation qui suit : *« le développement agro-sylvo-pastoral passe par une stratégie de diversification des productions agricoles, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des exploitations agricoles sur une base durable, avec comme stratégie d'accompagnement, le développement d'une économie non agricole en milieu rural »*. A partir de cet élément l'Etat décline une vision étalée sur une longue période de vingt (20) années reposant sur un ensemble de programmes que les responsables de la D.A (Direction de l'Agriculture) énoncent ainsi : *« ...Cette loi fonde la politique de développement agro-sylvo-pastoral et constitue la base de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes opérationnels tels que le Programme National de Développement Agricole (PNDA), le Plan d'Action Forestier du Sénégal (PAFS) et le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) »*.

A travers cette loi, le Sénégal cherche donc à se donner les moyens pour mettre en place une agriculture moderne, diversifiée, garante d'une souveraineté alimentaire, et capable de rivaliser sur le marché international avec n'importe quel autre pays.

Avec l'appui de ses principaux partenaires, le Sénégal a cherché à traduire concrètement cet engagement par la mise en place de programmes et de projets agricoles ou connexes dont nous énumérons ici les détails pour rendre davantage perceptibles les différentes démarches devant accompagner cette réforme.

- **Le PSAOP** : La première phase de ce programme financé par la Banque Mondiale visait à mettre en place les réformes institutionnelles nécessaires pour renforcer l'autonomie et la transparence des services agricoles ainsi que les capacités des organisations de producteurs.

La seconde phase du PSAOP s'articule autour de quatre composantes que sont : l'appui à la Recherche agricole, l'appui aux services de conseils au monde rural, le renforcement des capacités du CNCR, et l'extension des Clcop dans les 320 communautés rurales du Sénégal.

- **Le POGV** : Qui a pour objectif à long terme d'aider les populations rurales ciblées à développer leur propre capacité à améliorer d'une manière soutenue leurs conditions et niveaux de vie.

- **Le PRODAM** : L'objectif global du programme est de promouvoir la mutation des agriculteurs et des pasteurs en opérateurs agricoles hautement productifs, capables d'assurer la sécurité alimentaire de leurs familles et d'améliorer leur niveau de vie.

- **PDMAS** : Ce projet traduit l'engagement du Sénégal à stimuler l'investissement et le partenariat public-privé pour l'innovation dans le secteur agricole à vocation commerciale, à créer des conditions favorable à l'émergence d'une agriculture marchande moderne et compétitive permettant aux opérateurs économiques et aux petits producteurs de se positionner avantageusement sur les segments de marché à forte valeur ajoutée aux niveaux national et international pour des produits agricoles et d'élevage.

- **Le PAPASTI** : Qui est un projet de développement communautaire notamment par la mise en place d'infrastructures rurales.

- **Le Dakar agricole** : Qui est à la base une réflexion collective lancée sur les moyens de combler la fracture agricole mondiale. Il constitue la première étape de travaux amenés à se poursuivre dans le cadre d'une future "Ecole du Dakar Agricole".

- Pour finir signalons un ensemble de **programmes et de projets en cours concourant à la maîtrise de l'eau**. Il s'agit notamment en Casamance d'un programme d'urgence anti-sel pour la récupération de quelques 36000 Ha et du projet d'aménagement de la vallée de Baïla. Il y a aussi le projet de petits barrages dans les Niayes, le programme national des bassins de rétention. Enfin signalons le programme d'appui à la petite irrigation qui vise à récupérer les terres salées, la valorisation des bas fonds et le renforcement des capacités dans les régions de Tamba, Kolda et Fatick.

Cette nouvelle orientation donnée à l'agriculture sénégalaise, ainsi que ces différents programmes d'accompagnement sont relativement récents (environ 5 ans en moyenne). Aussi leur impact sur la situation de l'agriculture sénégalaise ne devrait pas encore se traduire par des changements de tendance notoires.

IV- LA CAMPAGNE AGRICOLE 2005-2006 :

Cette partie aura à traiter essentiellement de l'agriculture hivernale. Aussi ne seront traitées suivant leur importance que les cultures sous pluie auxquelles nous ajouterons les données relatives au riz irrigué et au coton fournies respectivement par la SAED, la SODAGRI et la SODEFITEX. Cette démarche n'altère en rien l'importance de l'activité agricole qui est traitée ici, ni la représentativité des produits agricoles dont il sera question. En effet cette forme d'agriculture occupe la majeure partie de la main d'œuvre agricole, généralement au sein d'exploitation familiale et est pourvoyeuse de la quasi-totalité des cultures industrielles ou d'exportation comme l'arachide ou le coton, ainsi que de la quasi-totalité des cultures céréalières qui constituent une grande partie de l'alimentation de base des familles paysannes. Les seules exceptions notables sont la tomate pour l'industrie et la canne à sucre qui sont pratiquées en contre-saison sur la vallée du fleuve Sénégal, de même que les produits maraîchers obtenus en contre-saison. Les comportements de ces derniers produits agricoles feront l'objet de présentations spécifiques.

1)- L'agriculture industrielle ou d'exportation :

Les cultures industrielles auxquelles on s'adonne au Sénégal pendant l'hivernage sont essentiellement l'arachide d'huilerie, le coton, et le sésame (récemment adopté dans le cadre de la diversification agricole). Ces produits agricoles ont vu leurs productions respectives augmenter assez sensiblement de 17%, de 14% et de 32% en 2005.

Au même moment les superficies emblavées de coton baissent de 12%, contre seulement une augmentation de 3% de celles d'arachide, et une augmentation prévisible (culture nouvelle en expansion) de 21% pour le sésame.

Cette situation paradoxale pour le coton mais aussi pour l'arachide, trouve son explication à travers la hausse significative des rendements qui ont globalement augmenté de près de 29% pour le coton et de 13% pour l'arachide. Pour cette dernière culture, les plus grandes régions productrices que sont Kaolack et Kolda (respectivement 250 848 et 171 428 tonnes d'arachide en 2005) ont simultanément connu des rendements élevés (même s'il est décroissant à Kaolack). Ces rendements sont aussi élevés à Tambacounda, Ziguinchor, et dans une moindre mesure à Fatik ; alors que pour le coton, on note à Kolda une augmentation forte des superficies emblavées concomitamment à un rendement élevé, octroyant à cette région 62,7% de la production nationale en 2005.

A la base, cette situation s'expliquerait par divers facteurs globalement favorables incluant :

- Une incitation au renouvellement du matériel agricole grâce à une subvention de 75% à 80% selon le type d'équipement.
- Une amélioration des intrants en mettant à disposition des semences de bonne qualité subventionnées à plus de 50% de leur coût. Ainsi pour l'arachide 40 015 tonnes de semences ont été mises en place sur un objectif de 40 000 tonnes, soit un dépassement de 15 tonnes.
- Toujours en ce qui concerne les intrants, il y a eu une disponibilité accrue des engrais, urée, fongicides, insecticides, etc. subventionnés à hauteur de 50% pour un montant de 5 milliards F CFA.
- Une augmentation sensible et une meilleure répartition de la pluviométrie avec en moyenne une hausse globale de 22,4%. Notons aussi que Dakar et Diourbel ont connu ensemble une hausse moyenne des pluies de l'ordre de 96.5%, Louga et Saint-Louis ont eu une hausse de près de 23,5% en moyenne... Par rapport à la normale, la situation pluviométrique était dans l'ensemble excédentaire. Dans le Centre Est et le Sud Est, la situation était normale et déficitaire au Cap Skiring.
- Une situation phytosanitaire relativement calme en 2005, marquée par une accalmie de l'invasion du criquet pèlerin sur l'ensemble du territoire national, aucun essaim n'ayant été ni signalé ni observé.

Concernant les autres déprédateurs, la situation est marquée par une superficie infectée prospectée de 31 361Ha dont 96,3% ont été traitée. L'infestation de sauteriaux en début de campagne à Kolda et Diourbel (Département de Mbacké au niveau de Khelcom) a pu néanmoins avoir des conséquences néfastes sur la production d'arachide d'huilerie.

2)- L'agriculture vivrière :

2.1)- Les cultures céréalières :

Les cultures céréalières (mil, maïs, riz, sorgho, fonio) ont connu globalement une augmentation de leur production de 33%. Cette performance est surtout due au mil qui voit sa production augmenter de près de 88% pour seulement une hausse de 17% des superficies emblavées. Similairement, les productions de sorgho et de fonio augmentent de 14% et de 21%, alors que leurs surfaces emblavées baissent respectivement de 7% et de 9%. Le maïs voit sa production inchangée, alors que ses surfaces emblavées baissent de 3%. Enfin le riz voit sa production augmenter de 24% contre une hausse de 18% de ses surfaces emblavées.

Ces évolutions trouvent leurs explications dans les grandes performances réalisées sur les rendements. Ainsi le mil voit son rendement augmenter de 61%, le fonio de 30%, ou le sorgho de 24%.

Ces accroissements des rendements des cultures céréalières sont largement tributaires de l'augmentation des pluies ainsi que de leur bonne répartition. Ainsi au mois de juin déjà, la Direction de l'Agriculture disait que « *la situation est globalement normale à excédentaire voire exceptionnelle pour certaines localités du Nord dont St Louis, Podor, Matam et Linguère* » ; Vers la fin de l'hivernage, elle concluait que « *... la bonne répartition de la pluviométrie dans le temps comme dans l'espace observée depuis le début de l'hivernage a permis aux cultures de bénéficier d'excellentes conditions d'alimentation en eau depuis leur mise en place* ».

Il y a eu parallèlement d'autres facteurs qui ont favorisé les performances obtenues sur les rendements en rapport avec le renouvellement des équipements agricoles, la disponibilité à prix subventionné d'intrants de bonne qualité (semences, engrais, fongicides, herbicides, insecticides...), un bon suivi phytosanitaire marqué par l'absence de nouvelles invasions de criquets pèlerins, et la Direction de l'agriculture a seulement eu à déplorer des cas de « *...parasitisme traditionnel totalement maîtrisé avec les importants stocks de produits acquis dans le cadre de la lutte contre l'invasion acridienne passée, et pré positionnés très tôt dans les régions frontalières et à parasitisme endémique* ». Néanmoins, le mil et le sorgho en semis tardif au stade floraison/formation de grain ont été infectés dans le département de Mbour, de même, l'apparition des chenilles défoliatrices, favorisée par les pauses pluviométriques ont occasionné des dégâts sur céréales.

Le riz est une denrée très prisée, et pèse sur le déficit de la balance commerciale suscitant un intérêt notable. En 2005, les rendements dans la riziculture progressent modestement (+5%), alors que l'aménagement de nouvelles surfaces est relativement coûteux. Ceci risque de retarder l'atteinte d'objectif d'autosuffisance alimentaire.

2.2)- Les autres cultures hivernales :

Les autres cultures dont il est question ici concernent principalement le niébé, le manioc, le pastèque, le bissap, le beref, le gombo et bien d'autres légumes dont la production sous pluie est marginale par rapport à la production maraîchère (diakhotou, aubergine,...).

La plupart des produits agricoles dont il est question ici ont bénéficié des retombées de la politique de diversification agricole amorcée il y a peu de temps par les autorités publiques. Et en 2005, il y a eu « *le maintien de l'effort et de l'engagement de l'Etat pour la mise en œuvre des programmes spéciaux de relance et de diversification (maïs, bissap, manioc, sésame) pour un montant global de 2 530 000 000 de FCFA* » tel qu'en informe la Direction de l'Agriculture.

Cet atout majeur, combiné à la bonne pluviométrie et aux récoltes précoces ayant encore favorisé des cultures de fin d'hivernage pour des variétés à cycle court et peu exigeantes en eau (pastèque, niébé,...), ont permis à ces autres cultures de réaliser des performances notoires sous plusieurs angles.

Ainsi le niébé et le bissap ont vu leurs productions s'accroître respectivement de 675% et de 93%, alors que leurs superficies augmentent respectivement à peine de 18% et de 14%. Cette situation à tout le moins paradoxale, surtout pour le niébé s'accompagne d'une augmentation des rendements respectifs de 557% et de 125%. Outre les atouts précédemment évoqués, ces rendements élevés s'expliquent aussi par une bonne dotation en intrants (engrais et semences) et un suivi phytosanitaire correct.

Le manioc et le pastèque ont vu leurs productions et leurs superficies emblavées décroître en 2005. L'explication réside dans les efforts consentis précédemment, dans le cadre de la diversification agricole et qui ont eu à booster leurs performances à un niveau très élevé, entraînant par la suite ces baisses qui constituent en réalité des retours vers un équilibre plus compatible avec la situation structurelle de l'agriculture sénégalaise malgré le soutien à la production des pouvoirs publics.

V- LES CAS DE LA TOMATE, DE LA CANNE A SUCRE, ET AUTRES CULTURES MARAICHERES :

1)- La tomate :

La culture de la tomate se démarque de celle des autres légumes par son importance comme intrant dans la production de tomate industrielle très prisée par les consommateurs sénégalais. Cette culture est pratiquée en contre saison notamment dans la vallée du fleuve Sénégal pour approvisionner les usines.

En 2005, la production de tomate s'établissait à 114 053 tonnes, soit une augmentation de 40%, qui venait s'ajouter à la hausse de 57% constatée précédemment en 2004. Fait notable, cette nouvelle performance s'est accompagnée d'une baisse de 20% des surfaces emblavées contrairement à 2004 où celles-ci avaient augmenté en flèche de près de 348%. Cela dénote aussi d'un changement stratégique s'appuyant sur une amélioration des rendements qui augmentent de 75% en 2005. Une telle politique n'a été possible que grâce à de meilleurs aménagements, à une bonne organisation des producteurs, à la mise à disposition de variétés de semences de meilleure qualité, ainsi que divers autres intrants.

2)- La canne à sucre :

La culture de la canne à sucre trouve son importance en ce qu'elle est quasi exclusivement destinée à approvisionner l'usine de fabrication de sucre. Cette activité est donc pour l'essentiel sous le contrôle de la compagnie sucrière sénégalaise (CSS). En 2005, la production estimée est de 829 490 tonnes soit une légère hausse de 0,1% par rapport à la production déclarée en 2004. Ce niveau de production a nécessité une augmentation des surfaces emblavées de 2,4%, ce qui est accompagné d'une baisse des rendements de 2,2%. Ces évolutions semblent dénoter de difficultés à augmenter les rendements dans ce sous-secteur.

3)- Les autres cultures maraîchères :

La culture maraîchère occupe une frange importante d'actifs, et outre son dynamisme à l'exportation, elle est grosse pourvoyeuse de fruits et légumes dans les grands centres urbains tels que Dakar.

La production globale de légumes en 2005 est de 245 895 tonnes soit une baisse de 21% par rapport à l'année d'avant, alors que les superficies utilisées ont augmenté globalement de près de 5%, mais avec une perte de rendement de plus de 24%. Cette perte de production a été observée sur la plupart des produits de contre saison, que sont la pomme de terre (28%), les oignons secs (57%), la carotte (56%), le gombo (31%) et les courges (30%). **D'autres produits connaissent pourtant d'importantes hausses de la production, mais à la suite d'importantes hausses quasiment dans les mêmes proportions, des surfaces cultivées : ce sont les choux (49%), les haricots verts (102%) et à un degré moindre la patate douce (5%).**

Seules les productions de piments et d'aubergines croissent sensiblement (57% et 100%) à la suite d'amélioration notable des rendements (respectivement 51% et 25%). La tendance dans ce sous secteur est donc à la constance, voire à la baisse des rendements.

En ce qui concerne les fruits, la production globale s'établit donc à 121 130 tonnes, soit une hausse 13,26% par rapport à celle de 2004. Les mangues et les agrumes en constituent l'essentiel (respectivement 51% et 29%), mais connaissent des fortunes diverses, marquées par une hausse sensible de la production des agrumes de près de 46%, alors que celle des mangues baisse de plus de 6%. Bien que représentant seulement un peu plus de 8% de la production globale de fruits, les bananes voient leur production augmenter de plus de 153%. Il devrait s'agir là d'effets ponctuels des mesures de soutien que l'Etat apporte à la filière banane, dont l'effacement de la dette des producteurs suite aux inondations subies dans la région orientale du pays.

VI- CONCLUSION :

Les déterminants de l'agriculture au Sénégal sont encore trop liés à une organisation déficiente, et aux facteurs climatiques dont la pluie surtout pour les cultures céréalières. Autant de contraintes qui s'opposent à l'émergence d'une agriculture moderne. En effet L'organisation sociale au sein d'unités de production familiale repose essentiellement sur une agriculture sous pluie, sous équipée, et livrée à des aléas multidimensionnels : sur la nature (sécheresse, invasion acridienne,...), sur les hommes (paludisme et autres épidémies, événements sociaux,...), ou sur le matériel agricole (manque d'artisans ruraux, animaux de traction souvent exposés aux maladies,...). Un fait marquant au Sénégal est que les agriculteurs sont en général sous-occupés car ne travaillant effectivement pas plus des trois (3) mois que dure la saison des pluies.

Les réformes engagées tendent à promouvoir une agriculture moderne, diversifiée, et bien équipée. Les différents aménagements effectués ou en projet (bassins de rétention, irrigation avec la coopération indienne,...), l'introduction ou le développement de nouvelles spéculations (programme sésame, maïs, bissap, manioc,...), le renouvellement du matériel agricole entrepris, la poursuite des subventions sur les semences et les intrants (engrais, pesticides,...), sont autant d'actions devant amener l'agriculture sénégalaise à rompre avec les tendances actuelles. En effet, celles-ci ne permettant pas de réaliser des productions à grande échelle compatibles avec l'objectif d'auto suffisance alimentaire, ou de positionnement pour l'exportation de certains produits agricoles sur le marché international.

A la lumière de tout ceci, nous pouvons constater que l'année 2005 a été une bonne année compte tenu des réalités qui pèsent structurellement sur l'agriculture sénégalaise. Les pluies ont été abondantes, la situation phytosanitaire bonne, et les différentes spéculations (surtout céréalières) ont réalisé de bonnes performances. Il y a eu des baisses sous formes de retours vers un équilibre structurel pour les cultures qui ont été boostées administrativement par un engagement fort des pouvoirs publics. Cependant il est à déplorer que le contrôle de certains marchés échappe encore aux acteurs du secteur, au point que malgré les subventions consenties par l'Etat, certains intrants comme les semences ou les engrais ont vu leurs prix renchérir.